

EN BREF...

BENOIST APPARU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN CHARGE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME, À NEUILLY-PLAISANCE



Dans le cadre de la stratégie nationale de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées et de la politique de refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement, **Benoist APPARU**, secrétaire d'Etat en charge du logement et de l'urbanisme, et **Jean-Paul DELEVOYE**, Médiateur de la République, ont visité le 10 décembre 2009, la structure "L'étincelle" aux côtés de **Christian DEMUYNCK**, sénateur-maire de Neuilly-Plaisance. Le secrétaire d'Etat a ensuite signé une convention avec le Médiateur de la République visant à garantir l'accès effectif aux droits fondamentaux des personnes les plus exclues.

CAE PASSERELLE : NEUILLY-PLAISANCE, VILLE MODÈLE

Fervent défenseur d'une nouvelle politique en faveur des jeunes, c'est avec une grande satisfaction que **Christian DEMUYNCK** a lancé, depuis quelques mois, le dispositif des CAE-passerelle dans sa commune. Sur 15 contrats créés en Seine-Saint-Denis, la municipalité en a 6 à son actif. Christian DEMUYNCK confirme ainsi sa volonté de donner une chance à tous les jeunes, et ce, quels que soient leur origine, leurs talents, leurs aspirations.



Lundi 21 décembre 2009, Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat en charge de l'emploi, s'est déplacé sur la ville, aux côtés du sénateur maire, pour aller à la rencontre de ces jeunes. A l'issue de cette rencontre, Christian DEMUYNCK et Laurent WAUQUIEZ ont signé une convention dans laquelle la ville de Neuilly-Plaisance s'engage à poursuivre sa démarche d'accompagnement des jeunes dans le monde professionnel en embauchant 10 jeunes en 2010.

"Grâce à cette mesure, les jeunes vont enfin pouvoir développer ou consolider leurs compétences au travers d'une première expérience professionnelle, transférable par la suite dans le secteur privé. L'engagement n'est pas tant financier puisque l'Etat finance 90 % du Smic brut par heure travaillée, mais réside bien dans notre devoir, en tant qu'élus, d'aider la jeunesse française à rentrer dans le monde professionnel" précise Christian DEMUYNCK.

PALAIS DU LUXEMBOURG
15 rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06
Tél. : 01 42 34 32 79 - Fax : 01 42 34 42 05
E-mail : c.demuynck@senat.fr



CHRISTIAN DEMUYNCK DÉDICACE SON RAPPORT SUR LA JEUNESSE

A l'occasion du Salon des Maires, à la Porte de Versailles, **Christian DEMUYNCK**, a été invité, le 17 novembre dernier, à dédicacer au stand Sénat, le rapport parlementaire "France, ton atout "jeunes" : un avenir à tout jeune". Le sénateur a ensuite présenté le travail de la Haute Assemblée en faveur de la Jeunesse et a entamé un débat avec les visiteurs sur l'ensemble des actions à mener en direction des 16-25 ans. Présent sur le salon, **Laurent WAUQUIEZ**, secrétaire d'Etat en charge de l'emploi, en a profité pour passer sur le stand saluer le sénateur qui lui a dédicacé le rapport.

LE PROJET DE CONTRIBUTION CARBONE

Suite à la décision du Conseil constitutionnel d'annuler les articles de la loi de finances 2010 instaurant la taxe carbone, Jean-Louis Borloo a présenté ce mercredi 20 janvier le nouveau dispositif qui a pour "objet d'intégrer les effets des émissions de gaz à effet de serre dans les systèmes de prix et sera strictement compensée par une baisse des prélèvements obligatoires de façon à préserver le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises".

Le Gouvernement engagera à partir de février une concertation avec les entreprises, les partenaires sociaux et les organisations non gouvernementales environnementales et se rapprochera également des commissions compétentes du Parlement. Cette concertation visera à élaborer un dispositif adapté aux caractéristiques des entreprises des secteurs soumis au système des quotas d'émission.

Le nouveau dispositif de contribution carbone sera ainsi soumis au Parlement, pour une entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010.

N° 225 - Février 2010

1 ER(E) INFORMÉ(E)

15, rue Vaugirard - 75291 Paris cedex 06 - Tél. : 01 43 00 97 97 - Fax : 01 43 00 92 66

LA LETTRE DU SÉNATEUR CHRISTIAN DEMUYNCK

LA PHRASE...

...de la semaine :

“ Le pays où on a le droit à une indemnité chômage le plus rapidement, c'est la France - au bout de 4 mois - et où on est le plus longtemps indemnisé, c'est la France - environ 2 ans. ”

Interview de **Nicolas SARKOZY** par Laurence Ferrari sur TF1, le 25 janvier 2010

...du mois :

“ Pour que la Nation puisse être perçue comme le bien commun de tous les Français, il faut qu'elle soit porteuse d'espoir. Le sentiment national que nous devons faire émerger est que tous nos concitoyens soient persuadés que l'Etat leur offre les mêmes chances de réussite. ”

Christian DEMUYNCK, Discours sur l'Identité Nationale au Raincy le 15 décembre 2009

2010, L'ANNÉE DU CHANGEMENT !

2009 a été une année phare pour le Parlement.

La volonté du Président de la République a été claire : celle du changement ; réformer pour que la France, malgré la crise, continue d'aller de l'avant.

En tant que parlementaire, je peux vous assurer que l'activité de ces six derniers mois a été intense. Mes collègues et moi-même avons travaillé sans relâche pour que les différentes réformes puissent être menées à bien. Aider la Jeunesse française et revoir l'ensemble du fonctionnement des collectivités territoriales ont été les gros dossiers de cette fin d'année 2009. La tâche n'a pas été facile mais nous avons atteint nos objectifs.

2010 est la continuité des réformes que nous avons commencées. Des réformes qui vont bousculer les habitudes des Français mais qui sont nécessaires pour permettre à la France de prendre une nouvelle direction, celle de la croissance.

Les retraites, l'assurance maladie, la procédure pénale, l'autonomie des universités, la réforme des collectivités territoriales et la question du port du voile intégral sont autant de thèmes sur lesquels le Gouvernement et le Parlement devront prendre des mesures décisives.

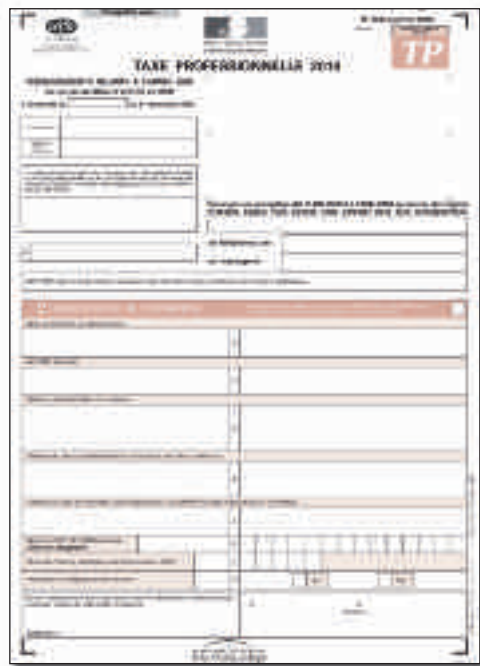


2010 est l'année du changement. Celle qui prépare l'avenir de notre Nation. Je forme le vœu que cette nouvelle année soit celle d'une France rassemblée, sûre de ses qualités, et confiante en son avenir.

Inter. Colidural,
L

Christian DEMUYNCK

LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE



La réforme de la taxe professionnelle est une réforme structurelle. Entrée en application depuis le 1^{er} janvier 2010, les collectivités locales recevront, pour cette année de transition, une compensation relais égale, au minimum, au produit de la TP perçu en 2009.

A compter de 2011, chaque niveau territorial bénéficiera de nouvelles ressources fiscales :

- Pour les communes et les EPCI: taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises, CVAE, IFR, TasCom,
- Pour les départements: taxe foncière, CVAE, IFR, solde de taxe sur les conventions d'assurance et de droit de mutation à titre onéreux,
- Pour les régions: CVAE et IFR

Ainsi les collectivités territoriales auront des ressources plus modernes et plus dynamiques qui assureront le respect du principe d'autonomie financière et consolideront le lien fiscal entre territoires et entreprises. Ces ressources seront ainsi plus en phase avec les compétences de chaque niveau territorial.

PROPOSITION DE LOI RELATIVE AUX MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS

La vigueur du taux de natalité en France impose d'accroître les capacités de garde des jeunes enfants afin de permettre aux parents de poursuivre leur



carrière professionnelle en même temps qu'ils élargissent leur famille. La proposition de loi relative aux maisons d'assistants maternels introduit un dispositif

juridique visant à favoriser le développement de regroupements d'assistants maternels. Mode de garde innovant et ingénieux, il permet d'accueillir les jeunes enfants dans de bonnes

conditions, de répondre aux besoins spécifiques des parents, de développer les capacités de garde tout en limitant les coûts pour les communes.

LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La réforme des collectivités territoriales se poursuit dès la rentrée parlementaire ; renforcement de l'intercommunalité, répartition des compétences entre régions et départements, contrôle des dépenses, sont autant de mesures qui vont modifier les institutions locales pour les rendre plus claires et plus efficaces.

Un des points phares de la réforme est le rapprochement et le renforcement des régions et des départements qui va prendre corps au travers d'un conseiller territorial unique.

Aujourd'hui, ce sont environ 6 000 élus généraux et régionaux qui représentent les départements et les régions. A partir de 2014, un seul élu, le conseiller territorial, siègera au sein du conseil général de son département d'élection et au sein du conseil régional.



de la Commission spéciale relative au Grand Paris, souhaite éviter que la réforme des collectivités territoriales ne bloque sa mise en place.

Par ailleurs, au regard de la forte densité de population des départements de la petite couronne parisienne, Christian DEMUYNCK a déposé un amendement, cosigné par plusieurs sénateurs UMP concernés, visant à dégager la petite couronne de l'obligation d'intercommunalité. En effet, cette obligation, d'ici au 31 décembre 2011, même en petite couronne parisienne, pourrait interférer voire bloquer les questions de gouvernance territoriale du Grand Paris. En déposant cet amendement, le sénateur, membre

LA COMMISSION SPÉCIALE RELATIVE AU GRAND PARIS

Christian DEMUYNCK a été désigné, avec 15 autres sénateurs, au sein de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au Grand Paris, créée par le Sénat le 3 décembre dernier.

La commission a procédé, le mercredi 13 janvier, à l'audition de Christian BLANC, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé du développement de la région capitale, qui a présenté les grands axes du projet de loi.

Celui-ci a l'ambition de conforter Paris comme l'une des premières villes-monde en matière politique et économique ; un carrefour mondial des transports, dont les nouvelles portes sont ses aéroports internationaux, ses gares TGV, sa façade maritime du Havre et de Rouen, et qui soit aussi une capitale mondiale de l'art de vivre au 21^{ème} siècle.

Le secrétaire d'État a décrit le Grand Paris comme étant un projet global et inédit - économique, urbanistique, artistique, technologique et humain, fondé sur la connaissance et l'innovation - et qui prend en considération les exigences fixées tant à Kyoto qu'à Copenhague.

Le projet de loi propose d'établir les fondations du Grand Paris pour en amorcer concrètement la mise en œuvre. Il est proposé de laisser à la créativité collective le soin de faire évoluer le projet du Grand Paris en fonction des changements toujours plus rapides de la société.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11

Le Conseil du STIF a approuvé à l'unanimité le DOCP (Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales) relatif au prolongement de la ligne 11 vers l'est entre Mairie des Lilas et Rosny-Bois-Perrier.

Le STIF saisira la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), dans les jours prochains. Cette dernière établira les modalités d'organisation du débat ou de la concertation autour du projet.

Le prolongement de la ligne 11 concerne les communes des Lilas, de Romainville, de Noisy-le-Sec, de Montreuil-sous-Bois et de Rosny-Bois-Perrier. Les études ont retenu deux tracés possibles :

- Le tracé 1 (en rouge) relie Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier et présente 5 nouvelles stations pour une longueur de 6 km.

- Le tracé 2 (en orange) relie Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier en desservant le secteur Londeau-Domus et présente 6 nouvelles stations pour une longueur de 5,5 km.

Les deux tracés permettent une desserte de secteurs à forte densité, dotés de grands équipements. Ils permettent également des correspondances avec la ligne de tramway T-1 Place Carnot à Romainville et la ligne E du RER à Rosny-Bois-Perrier.



LE CHALLENGE DE LA FRATERNITÉ



Du 9 au 11 octobre 2009, l'Association Européenne des Corps et Organismes Publics de Sécurité et de Défense et l'Association des officiers de réserve et des réservistes de la Seine-Saint-Denis ont organisé leur 19^{ème} challenge sportif en partenariat avec la ville de Neuilly-Plaisance.

Ce week-end sportif et convivial était ouvert aux militaires et aux civils, de différentes nationalités, avec un objectif fort : consolider le lien armée-nation.

Le pari a été tenu par une centaine de participants, dont six jeunes Nocéens de 10 à 12 ans, qui ont fait honneur aux valeurs du sport et de la République.

Lors de la cérémonie de clôture, André PELISSIER, 1^{er} Maire-adjoint a salué les initiateurs de l'opération : Gérard FRITZ, Président de l'AE-COPSD, Fernand-Paul BERTHENET, chef de bataillon et Président de l'AOR 93 et le capitaine ABDOLHOUSSEN, Secrétaire général de l'association et directeur du programme "laissez-les servir", ainsi que l'ensemble des participants.



PORTRAIT :
JACQUES NIO
Chef de l'opposition
au conseil municipal
de Bagnolet.

"Biologiste de formation, je suis actuellement le directeur d'un collège international à Paris. La transmission du savoir à toujours eu dans ma vie une place importante.

Mon engagement politique a commencé en 2005 pour soutenir Nicolas SARKOZY. J'en avais envie depuis très longtemps mais mon engagement au sein de la section française d'Amnesty International me prenait beaucoup de temps.

J'habite Bagnolet depuis 1995. C'est une ville attachante que j'ai apprise à aimer. Notre ville n'a pas vocation à rester communiste et c'est tout le sens de mon engagement : faire de Bagnolet une ville agréable où il fait bon vivre.

Depuis mars 2008, je suis chef de l'opposition au sein du conseil municipal de Bagnolet et membre du Conseil National de notre mouvement. Nous veillons au bon fonctionnement de la mairie et au bon usage des deniers publics. Et même si "nos pouvoirs et prérogatives" restent limités à l'expression de notre indignation ; nous essayons, avec mon équipe, d'être présents au maximum sur le terrain. Nous tenons également un blog sur lequel vous pourrez trouver l'intégralité de nos actions.

Nombreux sont les dossiers de la ville mais, actuellement, mon attention se porte particulièrement sur sa situation financière et sur la place que notre commune tiendra dans la future intercommunalité. Par ailleurs, nous dénonçons clairement les rues sales et l'insécurité grandissante. Il est temps que la majorité apporte des réponses concrètes aux plus démunis."

<http://www.j.niobagnolet2008.over-blog.com/>

HOMMAGE À PHILIPPE SÉGUIN



"Philippe SÉGUIN était un monument de la politique française, une personnalité forte, capable d'envolées lyriques étourdissantes. Un homme droit, honnête, profond,

avec des convictions gaullistes chevillées au corps. Ce qui m'a marqué, c'était la modernité de ses idées. S'il avait pu participer au débat sur l'identité nationale, il aurait sans doute guidé nos réflexions par sa vision et son intelligence".

Christian DEMUYNCK

"Philippe SÉGUIN était le pur produit de cette République du mérite qu'il chérissait et qu'il avait mis d'emblée au cœur de sa pensée et de son action politique".

Nicolas SARKOZY

"Philippe était fier et inclassable. Mais il était fidèle aux valeurs du gaullisme comme on est fidèle à une épopée qui exige de tout donner... Par-delà les partis et par-delà les clivages politiques et idéologiques, l'aura et la culture de Philippe SÉGUIN s'imposaient à tous... La République était le fil de la vie de Philippe SÉGUIN. Ce matin, ce fil s'est rompu".

François FILLON

"La France perd aujourd'hui un homme d'honneur, un homme d'Etat d'une exceptionnelle intelligence. Je perds, pour ma part, un ami pour lequel j'avais un grand respect et une profonde affection".

Jacques CHIRAC

"Personnalité à fort rayonnement, à caractère exceptionnel, n'ayant peur de personne."

Jean-Pierre RAFFARIN

"C'est un homme qui n'avait pas d'ambition personnelle mais une ambition pour la France. Si les circonstances s'y étaient prêtées, cela aurait certainement fait un excellent Premier ministre et il avait l'étoffe d'un président".

Charles PASQUA

"C'est un homme qui a marqué la vie politique par sa capacité d'indépendance, de résistance et qui avait une certaine idée de la France, un grand respect de la République".

Jean-Louis DEBRE